



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°01 ¹

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

SDIS de La Loire
Bureau des bâtiments
8 rue du Chanoine Ploton – CS50541
42007 – SAINT ETIENNE cedex1

B - Identification du titulaire du marché public

THEVENET CONSULTANTS (mandataire)
180 Allée des Tropiques – ZAC DES ILES
69380 MARCILLY D'AZERGUES
N° SIRET : 353 017 700 00074
N° de téléphone : 04.78.83.85.63

BER (co-traitant)
172, Avenue du stade - Le Cinépole
42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT
N° SIRET : 537 529 869 00027
N° de téléphone : 04.77.55.67.33

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Consultation 19S0023- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la sécurisation des différents sites du SDIS42

Date de la notification du marché public :

03 janvier 2020

Durée d'exécution du marché public :

La durée du marché court à compter de sa notification.

Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur dans les conditions ci-après :
Les durées de chaque phase prévue au marché feront l'objet d'une proposition par les candidats. Cette proposition sera matérialisée par le planning prévisionnel détaillé à remettre au titre de l'offre et sera également renseignée par le candidat dans l'acte d'engagement.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

La durée indicative souhaitée par le pouvoir adjudicateur pour les phases 1 et 2 est de deux mois à compter de la notification du marché. Cette durée s'entend pour les deux phases. La durée prévisionnelle de la phase 3 est de 24 mois.

La phase 1, démarre à compter de la notification du marché. Lesancements des phases 2 et 3 de la mission feront l'objet d'un ordre de service.

Les candidats devront tenir compte du fait que le pouvoir adjudicateur souhaite pouvoir notifier les marchés d'équipement des bâtiments du SDIS de la Loire avant la fin du premier semestre 2020.

Montant initial du marché public (hors prestations sur devis):

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 212 778,00 €
- Montant TTC : 255 333,60 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Les sociétés THEVENET CONSULTANTS et BER sont co-titulaires du présent marché, à ce titre elles ont réparti entre elles, au moment du dépôt de leur offre, les prestations à réaliser pour le SDIS42.

Cependant dans le cadre de l'exécution du marché, en raison d'une réorganisation des missions respectives des cotraitants, ceux-ci proposent un nouveau partage des tâches :

La société THEVENET CONSULTANTS, initialement chargée de réaliser 51% des missions (109 673 € HT) en réalisera finalement 76,4 %, soit un montant de 162 583 € HT, tandis que la société BER, à qui étaient confiées 49% des missions (103 105 € HT) va en réaliser 23,6 %, soit un montant de 50 195 € HT.

Conformément à la répartition précitée et à raison du travail respectivement accompli, les conditions de paiement prévues à l'article D de l'acte d'engagement sont mises à jour.

Aussi, le tableau valant décomposition du prix global et forfaitaire, par intervenants, tel qu'initialement fixé est réputé non écrit et substitué par le présent tableau:

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	AMO pour la sécurisation des différents sites du SDIS 42	76,4 %	162 583,00 € HT €
Cotraitant 1	AMO pour la sécurisation des différents sites du SDIS 42	23,6 %	50 195,00 € HT €

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent document, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant global et forfaitaire du marché.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

PROFE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)